



Rapport
administratif
Exercice
2019



Commune de
Collex-Bossy

Rapport
administratif
Exercice
2019



Commune de
Collex-Bossy

Table des matières

- 3 → Avant-propos
- 5 → La commune en bref
- 7 → Exécutif
- 8 → Conseil municipal
- 12 → Administration communale
- 14 → Sociétés et groupements
intercommunaux
- 16 → Social, aînés et jeunesse
- 19 → Activités culturelles
- 20 → École et parascolaire
- 22 → Petite enfance
- 24 → Loisirs
- 27 → Information
- 28 → Sécurité
- 30 → Environnement et mobilité
- 35 → Infrastructures
- 36 → Patrimoine communal
- 37 → Urbanisme
- 39 → Finances
- 43 → Renseignements pratiques
- 47 → Sociétés locales

Sportive... l'année 2019 aura été sportive à plus d'un titre. Entre marathon et sprint, l'Exécutif, le Conseil municipal et les employés communaux n'auront pas eu le temps s'ennuyer.

En effet, fin février 2019, mon élection tacite en tant que maire de Collex-Bossy a été confirmée par le service des votations et j'ai pu, accompagné par notre administrateur provisoire délégué par le Conseil d'État, Barthélémy Roch, remettre la machine en route pour préparer l'avenir.

Relancer les projets arrêtés suppose: rechercher l'information, la comprendre, mesurer les enjeux, opérer les pesées d'intérêts, proposer des idées au Conseil municipal. Même bien accompagné par Barthélémy Roch, la tâche a été... sportive. Il a fallu apprendre le métier, et vite, car à deux pour trois postes durant l'essentiel de l'année, l'effort à fournir était d'autant plus important.

Cette année 2019 a été marquée par trois réunions publiques, une pour présenter le plan localisé de quartier de Bracasset, une concernant l'enquête publique de la décharge de type A et une dernière pour présenter les derniers développements relatifs à la ferme Gindre-Constantin. Collex-Bossy s'est retrouvé à l'affiche de la presse cantonale et régionale. Communiquer, écouter, échanger, il me semblait important que, sur ces sujets majeurs concernant l'avenir de notre commune, la population de Collex-Bossy puisse bénéficier d'une tribune d'expression.

Des sujets moins visibles ont également été traités: surveiller les travaux du canton concernant la décharge de type D, lancer l'appel d'offre du plan directeur communal, répondre aux sollicitations de la commission cantonale de l'aménagement du territoire pour défendre les modifications de zones demandées par notre Conseil municipal, relancer le plan de site de Bossy, faire entrer des locataires dans nos logements vides, réaliser le budget 2020. Aider le FC Collex-Bossy aussi, dont le modèle de fonctionnement est basé sur un bénévolat qui s'étirole. Mais également: présider le groupe de travail du stade Marc-Burdet avec les conseillers municipaux et les magistrats de Bellevue, Genthod et Pregny-Chambésy pour clarifier le rôle de chacun, faire voter les crédits d'étude pour les dossiers

Gindre-Constantin et Houchettes et, enfin, réorganiser notre administration communale en préparant la relève de notre secrétaire générale, en engageant notre responsable technique ou encore en introduisant le processus numérique de traitement des factures, entre autre...

Patience et résistance... le renfort politique attendu en octobre a été décalé dans le temps suite à une malencontreuse erreur du service des votations qui a reporté d'un mois la date des élections complémentaires... encore quelques efforts!

Cette course d'endurance a été quelque peu facilitée avec l'arrivée des deux adjoints Bernard Fracheboud, en novembre, et Sylvie Malherbe, en décembre; je tiens à les remercier pour leur courage, pour avoir eu envie de s'investir dans cette aventure exposée en terrain agité. Car être au service de la population de Collex-Bossy et de son territoire, c'est une aventure. C'est une aventure humaine enrichissante faite de rencontres, d'échanges, de partage, de réjouissances et aussi parfois de tristesse et d'incompréhension face à certaines attaques. C'est une aventure dans les méandres administratifs communaux et cantonaux, dans les rapports de forces entre le canton et les communes, les grandes communes et les petites, les communes urbaines et rurales.

Plutôt que de chercher une aiguille dans une botte de foin, nous nous sommes appliqués à chercher le nord, notre nord. J'ai la conviction que 2019 a été une année d'efforts pendant laquelle nous avons construit un socle solide bien arrimé; pour 2020, je demande une bonne boussole et un cap fixé sur la prospérité et le bien-être à Collex-Bossy.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport administratif et je me réjouis de vous rencontrer à la prochaine halte.

Ricardo Muñoz, maire



Conformément aux prescriptions de l'article 48 de la loi sur l'administration des communes B 6 05 du 13 avril 1984, voici le rapport administratif portant sur la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Collex-Bossy compte 1'652 habitants au 31 décembre 2019 dont 824 hommes et 828 femmes.

Population selon le groupe d'âges

- > 0-19: 406
- > 20-64: 993
- > 65 ou plus: 253
- > dont 80 ou plus: 67

La superficie de la commune s'élève à 6.89 km² (688,7 hectares) avec une densité de 240 habitants au km².

Du 13 février au 20 octobre 2019, la commune a fonctionné avec un maire et un administrateur provisoire délégué par le Conseil d'État. Initialement, le premier tour de l'élection de deux adjoints au maire était prévue le 15 septembre 2019. Une erreur dans les bulletins de vote adressés par la Chancellerie d'État a reporté le premier tour au 20 octobre, lors duquel un premier adjoint, Bernard Fracheboud, a été élu à la majorité absolue. Au second tour de l'élection, le 10 novembre, une seconde adjointe, Sylvie Malherbe, a été plébiscitée par les administrés.

Jusqu'au 10 novembre 2019, le Conseil municipal était composé de 15 membres, dont neuf conseillères et six conseillers. Suite à l'élection de Sylvie Malherbe au poste d'adjointe au maire, le Conseil a achevé l'année civile avec 14 membres.



De 19h00 à 07h00
Exceptés transports publics
en trafic de ligne
1100 m

Membres de l'Exécutif et répartition des dicastères

Législature 2015 – 2020

Ricardo Muñoz

Maire
Collex-Bossy demain

- > Administration générale et personnel
- > Finances
- > Urbanisme (plans d'aménagements communaux, stratégie intercommunale, construction parcelle communale 792, réhabilitation ferme Gindre-Constantin, PLQ Bracasset, décharge type D)
- > Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet

Sylvie Malherbe

Adjointe au maire
Dès le 10 novembre 2019
Prestation de serment le 4 décembre 2019
Parti libéral-radical (PLR)

- > Patrimoine communal (bâtiments, cimetière, parcs)
- > Social (scolaire, parascolaire, petite enfance, aînés, jeunes, social)
- > Loisirs (sports, manifestations, loisirs)

Barthélémy Roch

Administrateur délégué par
le Conseil d'État du 20 juin 2018
au 13 novembre 2019
Parti démocrate-chrétien (PDC)

Bernard Fracheboud

Adjoint au maire
Dès le 20 octobre 2019
Prestation de serment le 13 novembre 2019
Entente communale

- > Infrastructures (routes, chemins et promenades, canalisations, transports, autorisations de construire, environnement, nuisances)
- > Sécurité (feu, PC, sécurité)
- > Culture et information (Chapelle et manifestations culturelles, information)

Conseil municipal

Composition du Conseil municipal

Du 1er janvier au 31 décembre 2019

Parti libéral radical (PLR):

- > Antonella Cartier
- > Danièle Castle
- > Michael Kende
- > Sylvie Malherbe (jusqu'au 10 novembre 2019)
- > Dorothea Noll
- > Valérie Mégroz
- > Sébastien Pesenti
- > Laura Stanga
- > Jérôme Steimer
- > Tiziano Verardi

Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO):

- > Jenny Boye (dès le 11 février 2019)
- > Isabelle Macheret
- > Pablo Pfeiffer
- > Gyl Vigneron
- > Madeleine Westeel (jusqu'au 30 avril 2019)
- > Patricia Wüthrich (dès le 13 mai 2019)

Bureau du Conseil municipal

Du 1er juin 2018 au 31 mai 2019

- > Président: G. Vigneron
- > Vice-présidente: S. Malherbe
- > Secrétaire: T. Verardi

Du 1er juin 2019 au 31 mai 2020

- > Présidente: D. Noll
- > Vice-présidente: J. Boye
- > Secrétaire: T. Verardi

En 2019, le Conseil municipal a siégé à 10 reprises.

Commissions du Conseil municipal

Au 31 décembre 2019

Commission	Président-e	Vice-président-e	Membres	Représentant-e de l'Exécutif
Finances	A. Cartier	M. Kende	I. Macheret J. Steimer P. Wüthrich	R. Muñoz
Social	J. Boye	V. Mégroz	A. Cartier I. Macheret L. Stanga	S. Malherbe
Patrimoine communal	S. Malherbe	I. Macheret	D. Castle M. Kende G. Vigneron	S. Malherbe
Sécurité	G. Vigneron	L. Stanga	I. Macheret V. Mégroz S. Pesenti G. Vigneron	B. Fracheboud
Loisirs	D. Noll	P. Pfeiffer	J. Boye S. Malherbe T. Verardi	S. Malherbe
Infrastructures	S. Pesenti	J. Steimer	J. Boye D. Noll T. Verardi G. Vigneron	B. Fracheboud
Culture et information	P. Wüthrich	V. Mégroz	D. Castle P. Pfeiffer L. Stanga	B. Fracheboud
Urbanisme	D. Noll	S. Pesenti	P. Pfeiffer J. Steimer G. Vigneron	R. Muñoz
Groupement intercommunal / société coopérative				Représentant-e de l'Exécutif
Commission consultative crèche intercommunale «Les 4 Saisons»			L. Stanga G. Vigneron	S. Malherbe
Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac (GICORD)			M. Kende	B. Fracheboud
Groupement des législatifs de la rive droite du lac (GLRD)			D. Noll	–
Société coopérative «Les Chênes Verts»			S. Malherbe	R. Muñoz

Décisions du Conseil municipal

Délibérations

Vote d'une délibération au sujet du nouveau règlement communal relatif aux jetons de présence accordés aux membres du Conseil municipal.

> Accepté à l'unanimité

Vote relatif à un crédit complémentaire de 70'000 F destiné aux travaux pour la rénovation du bâtiment sis à la route de Vireloup 110.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'une délibération relative à un crédit complémentaire de 18'000 F destiné à l'étude du bureau d'architectes pour la mise en conformité et l'appel d'offres pour la rénovation du logement au 1er étage.

> Accepté par 10 voix pour et une abstention

Vote d'une délibération pour l'adhésion de la commune de Collex-Bossy à la Fondation intercommunale de Pré-Bois (délibération annulée par la suite).

> Accepté à l'unanimité

Vote relatif à l'élection du bureau du Conseil municipal pour la période du 1er juin 2019 au 31 mai 2020.

> Accepté à l'unanimité

Vote relatif à l'approbation des comptes annuels 2018 dans leur intégralité.

> Accepté par 12 voix pour et une abstention.

Vote d'une délibération relative à la création de la Fondation intercommunale de Pré-Bois par la commune de Collex-Bossy ainsi que neuf autres communes qui fait suite à l'annulation de la délibération pour l'adhésion de la commune de Collex-Bossy à la Fondation intercommunale de Pré-Bois du 18 mars 2019.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'une délibération relative à la taxe professionnelle 2020.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'une délibération fixant le montant des indemnités des membres de l'Exécutif et du Conseil municipal en 2020.

> Accepté à l'unanimité

Vote relatif à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'une délibération approuvant le budget 2020.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'une délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement, destiné à financer la réalisation des prestations des phases 31 à 33 selon SIA 105, soit la réalisation d'un avant-projet et d'un projet de l'ouvrage des aménagements extérieurs jusqu'à la demande d'autorisation de construire pour la construction de logements, d'un IEPA (immeuble avec encadrement pour personnes âgées) et un parking souterrain, sur la parcelle communale N° 792; lieu-dit «les Houchettes».

> Accepté à l'unanimité

Vote relatif à l'ouverture d'un crédit d'investissement, destiné à financer les phases 31 à 41 SIA 112, soit les prestations des études de projet, les démarches d'autorisation de construire et les appels d'offres d'entreprises de construction et l'élaboration du devis général pour la réhabilitation de la ferme Gindre-Constantin, sise sur la parcelle communale N° 986.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'une délibération relative à l'approbation des modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 24 août 1994 (PA 103.01) adoptées par le Conseil intercommunal le 22 mai 2019.

> Accepté par sept voix pour et trois abstentions.

Vote relatif à l'acquisition d'un tracteur pour un montant de 66'000 F TTC.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'une délibération relative à un crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire d'un montant de 500'000 F.

> Accepté à l'unanimité

Résolutions

Vote relatif à l'Aéroport de Genève et l'enquête publique portant sur la procédure de modification du règlement d'exploitation avec instauration de quotas et procédure d'approbation des plans pour la construction d'une nouvelle sortie rapide de piste et l'utilisation densifiée des postes de stationnement avec fixation du nouveau bruit admissible.

> Le Conseil municipal, par neuf voix pour et une voix contre, forme opposition aux documents mis à l'enquête publique.

Décisions

Prise de position sur la décision prise par l'ACG lors de l'assemblée générale du 21 novembre 2018 concernant une subvention d'investissement complémentaire en faveur du Grand Théâtre.

> Accepté à l'unanimité

Décision relative à la destination du studio au 1er étage du bâtiment sis à la route de Vireloup 110.

> Accepté à l'unanimité

Prise de position sur les décisions prises lors de l'assemblée générale du 19 juin 2019 de l'Association des communes genevoises par l'octroi de subventions via le Fonds intercommunal (Grand-Théâtre, nouvelle place de crèche, Bibliobus, dépenses culturelles diverses, dépenses sportives diverses, financement d'investissements informatiques généraux, financement d'un investissement pour l'application informatique petite enfance, Groupement intercommunal pour l'animation du parascolaire).

> Accepté à l'unanimité

Prise de position sur la décision de l'assemblée générale de l'association des communes genevoises relative à la modification des contributions annuelles des communes en 2020 soumise au droit d'opposition des conseils municipaux.

> Accepté à l'unanimité

Vote de principe sur la continuation et la finalisation du plan de site de Bossy.

> Accepté par quatre voix, trois voix contre et trois abstentions.

Prise de position sur la décision de l'assemblée générale de l'association des communes genevoises relative à une subvention d'investissement exceptionnelle de 800'000 F pour des équipements scéniques mobiles en faveur de la Nouvelle Comédie.

> Accepté par neuf voix pour et une abstention.

Pétition

Une pétition pour que la Commune prenne des dispositions pour endiguer la recrudescence des cambriolages sur le territoire, signée par 29 habitants de Collex-Bossy et six personnes hors-commune est traitée de concert entre l'Exécutif communal et le Conseil municipal. Décision est prise de fournir une copie de la pétition au poste de police de Versoix et de lui demander de prendre des mesures en conséquence. Celles-ci seront discutées lors des rencontres périodiques entre la Mairie et la Police. Le rédacteur de la pétition est averti de cette décision par courrier.

Reliure des procès-verbaux du Conseil municipal

Suite à un travail minutieux de classement et d'inventaire accompli par Laetitia Vigneron et Coralie Basler en 2018, l'entier des procès-verbaux du Conseil municipal de 1967 à 2015 en format papier a été confié à l'atelier de reliure de Champ-Dollon.

10 volumes reliés pleine toile avec une ligne de dorure sur la tranche pour marquer les législatures a été restitué à la commune de Collex-Bossy au mois de mars 2019.

Chaque étape de ce travail a été effectué avec soin et le rendu a été versé aux archives communales.

Administration communale

Au 31 décembre 2019, l'administration communale est composée de neuf personnes, qui représentent 7.7 postes équivalents plein temps. Un comptable avec un mandat indépendant à temps partiel ainsi que deux patrouilleurs scolaires complètent l'effectif.

Durant le printemps et l'été 2019, Emmanuel Donato a été engagé pour épauler le service de la voirie. Ce dernier a été fort apprécié, tant pour ses qualités professionnelles qu'humaines.

Au service des bâtiments, pour pallier l'absence d'Olga Silva, accidentée, Abel Loza Santander, s'est vu confier, durant six mois, l'entier des tâches de conciergerie dévolues d'ordinaire à l'employée communale. Fort bien intégré à l'équipe, il a rempli sa mission avec motivation et rigueur.

Les circonstances politiques particulières de 2018 ont révélé la nécessité pour la Mairie de recruter un technicien communal, en charge des travaux, de l'aspect opérationnel des projets communaux et de la supervision des services techniques. Suite à un processus de recrutement, Alain Fischer a été engagé et a rejoint l'administration communale le 1er septembre 2019.

Un nouveau dispositif de validation informatisé des factures a été mis en place à la fin de l'année 2019. Celui-ci rend les processus plus transparents et permet une meilleure traçabilité comptable. Les employés communaux ont reçu une formation pour maîtriser le logiciel.

En sachant s'adjoindre les services d'employés temporaires compétents et grâce à l'élection d'un Exécutif complet, nombre de projets mis à l'arrêt en 2018 ont pu être réactivés. De nouveaux échéanciers ont été planifiés et le rôle de chacun déterminé selon ses compétences et prérogatives. Les employés communaux font résolument preuve d'esprit d'équipe, motivation, disponibilité et autonomie dans leurs tâches. Les diverses activités sont menées à bien avec efficacité et rigueur. Ils continuent d'assister les trois membres de l'Exécutif et les 15 conseillers municipaux à la satisfaction de chacun.

Secrétariat

Les quatre personnes en charge du secrétariat apportent appui administratif, technique et juridique aux élus.

Depuis 26 ans, Danielle Toninato, secrétaire générale, garante de la mémoire communale, met ses compétences professionnelles et son engagement sans faille au service de la Commune. En charge de nombreux dossiers et de la supervision du secrétariat et des services extérieurs, elle est, entre autres, responsable de l'élaboration du budget communal en collaboration avec l'Exécutif et le comptable. Elle assure également le bon fonctionnement des activités liées au Conseil municipal.

En 2019, Isabelle Isch obtient avec brio le brevet fédéral de spécialiste en administration publique. Nommée secrétaire générale adjointe, elle met ses connaissances et son savoir-faire au service de la commune. Employée par la mairie de Collex-Bossy depuis 10 ans, elle fait preuve d'entregent, proactivité, autonomie et professionnalisme dans le suivi des projets communaux. Chargée également de l'informatique, elle met en place de nouveaux outils pour moderniser et rendre plus efficaces les procédures en place.

Depuis quatre ans, Laure Métayer-Dérobot est responsable de l'accueil de la mairie, tant physique que téléphonique. Rigoureuse et compétente, elle est le point d'entrée des divers dossiers à la charge de l'administration communale. Polyglotte et autonome, elle répond aux requêtes, ou les redirige, avec courtoisie et professionnalisme. Parallèlement, elle est en charge du suivi de la saison culturelle et de l'organisation de la majorité des manifestations. Elle s'occupe également de la saisie des factures.

Enrica D'Alfonso complète le secrétariat communal depuis deux ans. Elle assume les problématiques environnementales et la gestion des déchets. Elle est en charge d'apporter des solutions et mener des projets liés à la transition écologique souhaitée par l'Exécutif. Qualifiée, réactive et impliquée, elle est également responsable du journal communal, du présent rapport administratif et de certaines manifestations.

Services techniques

Au vu des nouveaux défis auxquels Collex-Bossy doit faire face pour réussir à densifier son territoire tout en préservant le bien-être des habitants, la Commune a fait appel à un technicien d'expérience en la personne d'Alain Fischer. Engagé depuis le mois de septembre, professionnel et humain, il a pris en main les dossiers techniques communaux et la supervision du service des bâtiments et de la voirie. Son bagou et ses acquis sont autant de qualités appréciées qui ont permis son intégration rapide au sein de l'administration communale.

Bâtiments communaux

Depuis 17 ans, Olga Silva et Carlos Silva assument la responsabilité de l'entretien, au sens large, des bâtiments communaux, de l'école et du périmètre du centre communal. Autonomes, ils font preuve d'initiative et de savoir-faire en menant les tâches qui leur sont dévolues. Avenants, dévoués et agréables, ils entretiennent des relations privilégiées tant avec leurs collègues que les enseignants, élèves et associations communales.

Lors des manifestations communales, ils assurent avec compétence les aspects techniques de l'organisation. Ils sont indispensables à la gestion des fréquents imprévus.

Voirie

Depuis 16 et six ans, Oliver Noll et Frédéric Santschi assurent le rôle essentiel de cantonniers communaux. Ils sont en charge de l'entretien des parcs et promenades, du cimetière, des routes et trottoirs. Pour mener à bien divers projets communaux, ils amènent des idées nouvelles et mettent à disposition leurs compétences et leur expérience afin que les aspects techniques soient exécutés parfaitement et rapidement.

Leurs valeurs sont multiples et précieuses et leur permettent d'anticiper et de répondre aux nombreuses requêtes des villageois, des élus ou de leurs collègues.

Ils ont également la charge de l'installation et du démontage des diverses manifestations communales et veillent au bon déroulement des festivités.

Patrouilleurs scolaires

L'effectif du personnel communal comprend également les patrouilleurs scolaires. Cette mission a été assurée, avec fiabilité et amabilité, par Lynn Voramwald et Ali Dast Nazar jusqu'à la rentrée du mois d'août lorsque Lynn a pris une retraite méritée. Figure de la commune, dévouée et professionnelle, elle manquera au paysage matinal. Pour la remplacer, Laurent Gitton a été engagé. Habitant de la commune et parent d'élèves, il remplit sa fonction avec sérieux et attention.

Souriants et fiables, Ali Dast Nazar et Laurent Gitton sont les garants de la sécurité des enfants qui traversent la route de Collex. La Mairie apprécie leur sens des responsabilités et leur bienveillance et les félicite pour ce service.

Jobs d'été

Chaque été, la mairie engage des jeunes habitant la commune ayant au moins 18 ans révolus pour œuvrer durant les vacances scolaires à des travaux d'entretien à l'extérieur et dans les locaux communaux.

En 2019, ce sont sept jeunes qui ont collaboré à une partie des tâches de la commune.

Sociétés et groupements intercommunaux

Participation dans diverses sociétés

COFICOGE et Raiffeisen

La commune possède une part sociale de 500 F à la COFICOGE (Coopérative financière des communes genevoises), et une autre de 200 F à la Banque Raiffeisen de la Versoix.

Les Chênes Verts

Une part sociale d'une valeur nominale de 500 F permet de participer aux assemblées de la société coopérative «Les Chênes Verts», propriétaire de l'immeuble multi-génération, pour lequel la commune a cédé en droit de superficie un terrain à la route de Collex pour une durée de 35 ans avec échéance en 2035.

BCGE et SIG

La commune de Collex-Bossy est engagée dans le capital de la Banque cantonale de Genève et dans le capital de fondation des Services industriels de Genève.

Association des communes riveraines de l'aéroport de Genève (ATCR-AIG)

La commune fait également partie de l'association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève qui compte à ce jour 26 communes membres sur deux cantons suisses et deux départements français. L'association œuvre au respect des normes environnementales et à la préservation du cadre de vie de la population.

Groupements intercommunaux

Depuis plusieurs années, Collex-Bossy s'est associée à certaines communes voisines pour réaliser des politiques publiques:

Groupement des communes de la rive droite du lac (GCRDL)

Fondé le 27 juin 1968 à l'initiative de son premier président Jacques-Alfred Chapuis, maire de Collex-Bossy. Il est composé des magistrats des sept communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Son objectif est d'associer les forces pour appréhender et pallier les problématiques de la rive droite du lac. Les magistrats se réunissent quatre fois par an en plénière. La commune de Collex-Bossy est représentée par les trois membres de l'Exécutif.

En sus, des groupes de travail – Social et culture – Aménagement et mobilité – Sports – Déchets – Sécurité et feu – Aéroport – sont formés pour traiter de sujets d'intérêt régional.

Office intercommunal de l'État civil, à Pregny-Chambésy

Fondé en 2001, il regroupait les communes de Bellevue et Pregny-Chambésy. Un an plus tard, Collex-Bossy et Genthod sont venues l'agrandir. Le Grand-Saconnex rejoint l'office en 2008 pour former un nouvel arrondissement auquel se rallie la commune de Versoix en 2018.

Groupement intercommunal de l'organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC), à Versoix

Fondé le 25 avril 1994, il regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Groupement intercommunal de la crèche «Les 4 Saisons», à Bellevue

Fondé le 2 mai 2007 par les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy pour financer la construction d'un nouveau bâtiment et ainsi offrir des places de garde aux enfants des communes partenaires. La crèche a été inaugurée en 2013 sur le territoire de Bellevue.

Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet, à Collex-Bossy

Fondé en avril 2007 par les magistrats des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, dans le but de démolir et reconstruire le bâtiment, situé route de Vireloup 16 à Collex-Bossy. Les nouvelles installations sont propriété du Groupement, chargé également de l'entretien des terrains.

**Groupement intercommunal de compostage
de la rive droite du lac (GICORD), à Bellevue**

Fondé en 1999, il regroupe les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

**Groupement des législatifs de la rive droite
du lac (GLRD)**

Fondé le 16 novembre 2005 par les présidents des Conseils municipaux des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. Le GLRD est un groupement intercommunal autonome, agissant dans le respect de la législation. Il ne possède aucun pouvoir particulier. Ses objectifs sont notamment de favoriser la communication intercommunale et valoriser les actions et réflexions des entités délibératives communales.

Social, aînés et jeunesse

Aide humanitaire internationale

La commune soutient l'effort traditionnel de Genève dans l'aide humanitaire à l'étranger. La commission sociale est chargée de répartir le budget annuel entre diverses actions humanitaires.

En 2019, des subventions ont été versées aux associations et organismes suivants :

- > Aide à l'éducation et à la formation : associations Zédaga au Bénin et Casa Alianza au Nicaragua
- > Aide à la santé : MediCuba
- > Aide aux victimes des catastrophes naturelles : Caritas Suisse afin d'aider les personnes touchées par le tremblement de terre en Albanie
- > Aide au développement rural : associations Miman-Bénin, Morija en Afrique sub-saharienne et Y30 au Yémen
- > Aide aux victimes de guerres et de violences diverses : SOS Méditerranée (aide en mer aux migrants) et association Surya Drukpa, qui aide des enfants physiquement handicapés et sans ressources au Népal à retrouver espoir

La Commune a également apporté une aide financière à la Croix-Rouge suisse.

Le montant alloué à l'aide humanitaire internationale s'est élevé à 20'000 F en 2019.

Aide sociale nationale

En 2019, des aides ont été apportées dans les domaines suivants :

- > Aînés : association Lecture et Compagnie
- > Jeunesse : associations Astrame, Pour l'Avenir et le festival Chouette Nature
- > Conseil et prévention des violences : associations Aspasie, Au cœur des Grottes, le Centre de consultation pour les victimes d'abus et VIRES

- > Formation et réinsertion professionnelle : association Pacifique et Voie F
- > Santé : association Ses Yeux Couleur Planète, Hôpiclowns, la ligue genevoise contre le cancer, Resiliam, Le Relais et ATB&D (trouble de l'humeur et dépression)
- > Soutien aux personnes handicapées : Autisme Genève, Fondation Cap Loisirs et association Insieme
- > Lutte contre la précarité : association des familles monoparentales, la Carte blanche, Partage et le Secours d'hiver, section genevoise
- > Immigration et asile : associations Pluriels et Share Up
- > Culture : Troubadour Films et le Zooloo Festival à Versoix

La Commune a également soutenu Terre des Hommes au travers de la marche de l'Espoir, l'UNICEF et Pro Juventute.

Le montant alloué à l'aide sociale nationale s'est élevé à 12'867 F en 2019.

Action sociale communale

L'action sociale communale vise également à maintenir et renforcer le lien avec la population en général, les jeunes et les personnes âgées, par des animations diverses.

Sortie des aînés

Le 14 mai 2019, la commission sociale et la mairie ont proposé aux seniors une sortie alliant culture et gastronomie locale. Les personnes présentes étaient près de 85 ; elles ont bravé la bise pour partager ensemble cette belle journée.

L'excursion a débuté par la visite de l'exposition permanente du musée de la Croix-Rouge. Accompagnés de guides, plusieurs groupes ont exploré les différentes salles et se sont laissés surprendre par un contenu riche et passionnant, des objets parfois inattendus et une muséographie interactive. Après cette visite, Collésiens et Bossiotes se sont dirigés vers l'École Hôtelière de Genève. Le menu de son

restaurant le «Vieux Bois» était attrayant et le service irréprochable. Les plats délicieux et colorés ont charmé l'assistance.

Sortie des aînés aux Automnales

Par une belle matinée de novembre, les aînés de la commune ont pris place dans un bus qui les attendait dans le parking du stade Marc-Burdet pour se rendre à Palexpo et visiter le salon des Automnales.

Sur place, un comité d'accueil a dirigé les Collésiens et Bossiotes vers le stand du département du Var, hôte d'honneur de l'exposition. Après la visite d'un marché aux fleurs, le groupe a dégusté différentes huiles d'olives et quelques bons vins du sud de la France. Les HUG ont ensuite proposé une démonstration de l'utilisation de divers accessoires susceptibles de faciliter la vie des seniors. Puis, un repas a été organisé à la Cave Genevoise en présence de Ricardo Muñoz, maire. L'après-midi, chacun a pu arpenter les allées de l'exposition à sa guise. Après le retour en car, chacun s'accordait à dire que la journée fut belle, placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur.

Jeunes

Fondue des jeunes

Le 8 février 2019, quatre jeunes de la commune, accompagnés de Ricardo Muñoz, maire, et des membres de la commission sociale, étaient présents à la traditionnelle Fondue des jeunes qui a eu lieu à la patinoire de Versoix. Une partie de Eistock (pétanque sur glace) a ensuite été organisée.

Grillade des jeunes

Le 13 septembre 2019 a eu lieu la deuxième édition de la grillade des jeunes. Une vingtaine de jeunes a répondu à l'invitation de la commission sociale. Conseillers municipaux et membres du personnel communal se sont joints à la fête pour amener le nombre des convives à 35 personnes.

Agréablement installés à la ferme Girardet, l'assemblée a passé une soirée conviviale avec au programme une dégustation de burgers de bisons, la contemplation d'un coucher de soleil d'exception sur Bossy et un quiz ludique pour tester les

connaissances de chacun sur Collex-Bossy. Ce moment s'est terminé dans les rires, et les résultats des jeunes n'avaient rien à envier à ceux de leurs aînés!

Centres aérés

La commune a maintenu son partenariat avec les communes de Meyrin et Pregny-Chambésy pour assurer l'accueil des enfants durant les deux premières semaines de juillet 2019.

Huit places par semaine, soit 16 places au total, ont été proposées aux enfants de Collex-Bossy âgés de 4 à 11 ans. Ces derniers ont eu la possibilité de pratiquer du sport, participer à des sorties et des activités créatives. L'encadrement a été assuré par une équipe d'éducateurs spécialisés de la FASE.

La commune participe également financièrement au centre aéré de la ville de Versoix.

L'appui financier de la commune, pour ces deux centres aérés, s'élève à 6'477 F.



Bibliobus

Le bibliobus stationne trois heures, un mercredi par mois, devant le local de la voirie. 290 personnes, en 12 passages, ont profité de cet espace avec une moyenne de 24.2 personnes pour 113.3 prêts par tournée. Ce qui représente une hausse de 29% par rapport à 2018. Le prêt adultes a diminué d'un pourcent tandis que celui de la littérature jeunesse a augmenté de près 53% entre 2018 et 2019.

Le service est gratuit pour les habitants et la contribution communale s'élève à 2'806 F.

Chapelle, centre culturel

En 2019, entre concerts, spectacles pour enfants et expositions, l'année culturelle a été riche. Ce programme culturel varié est présenté grâce à la collaboration établie avec le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre. Cette année, le programme culturel a été complété par une balade conférence guidée en plein air, à la découverte des bornes-frontières.

La commission culture et information en charge de la programmation a proposé en 2019:

- > Concert annuel de la Sinfonietta
- > Concert de jazz: Masson-Arthurs-Moret-Maniscalco
- > Musique baroque: filière intensive CPMDT
- > Opéra de chambre avec le trio Pigaglio et concert de musique de chambre du quartet Emilie Brisedou
- > Concert: Sand «Onaia»
- > Concert du Geneva Brass Quintet
- > Concert de Hayden Thorpe dans le cadre du festival Antigél
- > Théâtre et spectacle pour les enfants
- > Trois expositions
- > Balade guidée: les bornes frontières: témoins de l'Histoire

École et parascolaire

École

Collex-Bossy fait partie de l'Établissement scolaire Lachenal/Céligny/Collex-Bossy. En 2019, Robert Dupertuis en était le directeur jusqu'à son départ pour une autre fonction, à la fin de l'année scolaire. Depuis la rentrée du 26 août 2019, la direction de l'Établissement est assurée par Sonja Hanselmann.

Pour la rentrée d'août 2019, 152 enfants étaient inscrits, quatre de moins qu'en 2018. Le Service Santé de la jeunesse ayant augmenté le taux d'intervention des infirmières scolaires, Rachel Maystre a repris le poste de Stefanie Gay Albuquerque. Un poste à temps partiel d'éducateur, assuré par Daniel Gomes, est également venu compléter l'équipe enseignante.

Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire – GIAP

Accueil de midi de 11h30 à 13h30: Dès la sortie de l'école et jusqu'à la reprise des cours, les animatrices et animateurs parascolaires prennent en charge et encadrent les enfants pendant le repas. Il est servi par les cuisinières et les aides bénévoles du restaurant scolaire. Des activités ludiques ou une sieste pour les petits sont organisées après le repas.

Accueil de l'après-midi de 16h à 18h: Après le goûter, les enfants se voient offrir un encadrement sous forme de jeux d'intérieur et d'extérieur, d'activités créatrices ou sportives, de visites, de bricolages ou autres.

Les enfants sont accueillis sur inscription préalable (à moins d'un cas de force majeure).

La commune a pris en charge à 100% les coûts du parascolaire selon la nouvelle loi cantonale entrée en vigueur qui fait suite à la nouvelle répartition des tâches entre le Canton et les communes. Le montant s'est élevé à 218'853 F en 2019.

Association du restaurant scolaire – ARSCB

Le Restaurant scolaire de Collex-Bossy tire un bilan positif de l'année 2019. Rachida Dahmani a assuré avec brio le rôle de responsable de cuisine, secondée par Isabel Simonin et Halala Abbasi. Chaque jour, de précieux bénévoles viennent servir les repas et aider aux rangements. Nos sincères remerciements sont adressés à Christiane Morel-Girod, Josette Mann, Ferdinand Sprich et Jimmy Pasquali.

Le Label «fourchette verte» est maintenu. Un soin particulier est apporté à la qualité des repas qui privilégient les produits frais, locaux et de saison.

Quelques chiffres

- > 13'729 repas ont été servis pendant l'année scolaire 2018-2019
- > 92 repas en moyenne par jour depuis la rentrée
- > 125 enfants étaient inscrits sur l'année

Composition du comité bénévole

- > Caroline Simonin, présidente
- > Mitia De Oliveira, vice-présidente
- > Renat Galeev, trésorier
- > Christine Bader, secrétaire
- > Daniele Puggioni, membre

Notre nouvelle fiduciaire a assuré la comptabilité, la facturation et la gestion des débiteurs. La transition s'est très bien passé. L'exercice comptable 2019 se clôture avec un petit bénéfice. Une subvention communale n'a pas été sollicitée.

Les promotions 2019 ont été un succès. L'ARSCB a, comme d'habitude, tenu le bar et coordonné les stands de restauration. La nourriture proposée était variée et de qualité pour le plaisir des petits et grands.

Le comité remercie la commune de Collex-Bossy pour le soutien et la confiance qu'elle témoigne à l'association d'année en année.

- Pour toute question ou renseignement:
- > www.restoscolairecollexbossy.ch
contact@restoscolairecollexbossy.ch

Pour le Comité, Caroline Simonin, présidente

Association de parents d'élèves de Collex-Bossy – APE

En 2019, l'APE a participé à la vie communale et de l'école en organisant ou coopérant à diverses manifestations.

L'année a débuté avec la traditionnelle matinée jeux, cette activité est très appréciée par les enfants et les parents. Au mois de mars, dans la salle communale, le vide-grenier mis en place par l'association a remporté un vif succès. En avril, pour Pâques, afin que chaque famille puisse participer aux activités, une chasse aux œufs en plein air a été organisée. Un goûter et un cadeau ont été offerts aux participants. L'APE a profité du mois de juin pour remercier les enseignants, le GIAP, la Mairie, les employés communaux, le directeur de l'école et les patrouilleurs pour l'aide fournie durant l'année.

La fin d'année scolaire a été célébrée par les promotions lors desquelles l'association a proposé des jeux pour les petits. Un stand de restauration a également été tenu, proposant des assiettes apéritives préparées par le comité, des pâtisseries/desserts offerts par les parents et des brochettes de bonbons.

Le samedi précédent la rentrée, l'APE est présente pour l'accueil des parents et des élèves de 1P avec du café et des croissants. Cette année, l'équipe du GIAP est venue se présenter et faire visiter les locaux du parascolaire. Le Pedibus est également organisé en septembre pour la sensibilisation à la sécurité sur le trajet de l'école, avec une activité jeux dans le préau et pour le goûter: pommes, pop-corn et boissons. Avant le mois de décembre, quatre dimanches ont été consacrés aux entraîne-

ments de la course de l'Escalade. Une grande marmite en chocolat a également été offerte par l'APE à l'école pour les festivités liées à cette célébration genevoise.

Tout au long de l'année, diverses rencontres avec les enseignants et le directeur de l'école, la Mairie et d'autres partenaires ont lieu pour mettre au point les différentes activités et pour cibler les besoins auxquels l'APE pourrait répondre. L'association est aussi représentée au Conseil d'établissement par sa présidente et une déléguée des parents d'élèves.

- Pour toute question ou renseignement:
- > ape-collexbossy@fapeo.ch

Valérie Mégroz, présidente

Petite enfance

Espace de vie enfantine

« Le Petit Chevalier »

Le comité 2019

- > Présidente : Mélanie Charlet
- > Vice-président : Miguel Ibanez
- > Secrétaire : Maria Ibanez

Notre équipe éducative

- > Une éducatrice responsable
- > Trois éducatrices
- > Deux assistantes socio-éducatives
- > Une apprentie socio-éducative
- > Un stagiaire

Emily, notre apprentie, a réussi brillamment ses examens de fin d'apprentissage au mois de juin. Des stagiaires, principalement des jeunes du village, désirant découvrir durant quelques jours le monde de la petite enfance sont toujours accueillis avec plaisir. Notre équipe travaille toujours sous le label APEPO (approche éducative positive).

Moments-clés pour les enfants/parents

- > Soirée parents avec la nouvelle volée 2019/2020
- > Partage de la soupe avec les parents
- > Gym avec mon papa
- > Sortie au jardin botanique de Genève
- > Course d'école à la plage Gitana à Bellevue
- > Buffet canadien avec toutes les familles du Petit Chevalier
- > Cueillette des pommes au domaine Mercier à Bossy
- > Promotions de fin d'année

Les chiffres

Au 31 décembre 2019, 39 enfants fréquentaient le Petit Chevalier. La grande majorité des enfants étaient de Collex-Bossy, mais des enfants de Bellevue et des communes environnantes ont également fréquenté notre structure.

L'exercice comptable 2019 se clôture avec un excédent d'environ 47'000 F qui s'explique notamment par des éléments transitoires, mais reflète surtout des finances saines. En effet, le remplissage des classes a augmenté massivement suite aux efforts d'harmonisation de la politique de prix et à une plus large communication au travers de nos réseaux sociaux et de tous-ménages, tandis que les coûts ont fait l'objet d'un contrôle strict. A noter que les communes de Collex-Bossy et Bellevue ont respectivement versé une subvention de 160'000 F et 20'000 F à la structure.

Le comité remercie la Commune de Collex-Bossy pour son soutien indéfectible, tant au niveau financier que logistique.

- Pour toute question ou renseignement:
- > comite@petitchevalier.ch

Le comité du Petit Chevalier

Crèche intercommunale

« Les 4 Saisons »

La crèche intercommunale Les 4 Saisons est exploitée par l'association Pop e Poppa et subventionnée par les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. C'est une structure d'accueil de jour préscolaire de 88 places pour des enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de 4 ans (âge d'entrée à l'école obligatoire). Elle est ouverte de 7h à 18h30.

En cette année 2019, deux visites ont marqué la crèche et l'équipe éducative. La première qui a eu lieu en janvier est celle d'Arnaud Deroo (consultant en éducation, psychanalyste formé à l'analyse tran-

sactionnelle, à la communication non-violente et à la gestion mentale). Suite à sa visite, des réaménagements ont été réalisés autant dans les locaux que dans le programme pédagogique. La deuxième visite a été celle de la chargée d'évaluation du SASAJ (service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour) en mai qui a rendu un bon rapport pour l'ensemble de la journée qu'elle a passé au sein des 4 Saisons.

L'équipe a été également formée sur le thème de «l'élément Humain» qui explore et analyse les comportements, les peurs et les mécanismes de défenses de soi-même. Mieux se connaître permet de mieux travailler avec l'autre. Parce que le bien-être des enfants passe également par le bien-être des équipes éducatives. Le «café-conseil» perdure pour les membres de l'équipe sans formation de base.

Plusieurs sorties ont été organisées avec les enfants. Pour les parents, une nouveauté a été proposée: le samedi bricolo. Il a permis aux parents adroits de leurs mains de venir donner un coup de main aux collaborateurs pour installer, fixer, trier et jeter les jeux, jouets, meubles etc. les participants ont partagé un délicieux brunch préparé par notre Chef. Des petits déjeuners et des goûters ont également été proposés aux parents tout au long de l'année. Une petite fête a été organisée pour le départ définitif des grands enfants avec musique et...mouchoirs!

Isabelle Plater-Zyberk, directrice

La subvention versée en 2019 à Pop e Poppa s'est élevée à 210'701 F.

Accueil familial de jour «Supernounou»

Cette association, à but non lucratif, met en relation les familles d'accueil et celles désireuses de faire garder leur enfant. C'est une structure intercommunale subventionnée par les communes de la rive droite du lac dont, Collex-Bossy. Une famille de la commune bénéficie de ce service.

La subvention annuelle communale s'est élevée à 7'480 F en 2019.

Loisirs

Manifestations communales

Apéritif des vœux

La soirée des vœux a eu lieu le jeudi 17 janvier. Chaque année, c'est un grand plaisir pour le Conseil municipal, les autorités et le personnel communal de recevoir les habitants de Collex-Bossy et partager un apéritif avec eux.

Les discours emprunts d'humour, d'espoir et riches de projets de Gyl Vigneron, président du Conseil municipal et Ricardo Muñoz, administrateur, ont beaucoup plu. La partie officielle était cadencée par les intermèdes musicaux de la pianiste Nouchine Schopfer, laquelle a fait découvrir à l'assemblée un répertoire, parfois méconnu, mettant les femmes à l'honneur. Le retour en images sur l'année 2018, proposé par Dorothea Noll, conseillère municipale, a permis de retracer en images et en musique les événements de l'année écoulée.

La soirée s'est conclue autour du verre de l'amitié, proposé par les viticulteurs communaux, accompagné d'un buffet préparé par l'auberge communale et servi par les dames paysannes.

Flambée des sapins

Après un report d'une semaine dû aux conditions météorologiques, la troisième édition de la flambée des sapins a eu lieu le 21 janvier. En cette fin d'après-midi, les habitants de la commune ont pu partager un moment convivial et voir s'embraser les sapins de Noël autour d'un verre de vin chaud ou de jus de pommes offert par la Commune. Cette flambée a été alimentée et sécurisée par la compagnie des sapeurs-pompiers. La Confrérie de l'épée de Bossy sur Collex s'est occupée de la buvette et a proposé des assiettes apéritives pour agrémenter ce moment de partage de début d'année.

Fête des promotions

Le 29 juin 2019, les promotions scolaires se sont déroulées durant la première vague de canicule de l'été. École, association des parents d'élèves, Mairie, employés communaux, pompiers et samaritains ont œuvré main dans la main pour proposer des mesures de lutte contre la chaleur excessive et rendre la fête agréable pour tous. Grâce à la cli-

matisation de la salle communale, au brumisateur installé dans la tente de restauration et à l'eau en libre-service, la soirée s'est déroulée sans anicroche et pour le plus grand plaisir de tous.

Après un cortège sur le thème « On récup' », mené par les Tambours du Lion, la cérémonie officielle a tenu ses promesses tant en terme de spectacle que d'émotion, avec le départ de Robert Dupertuis, directeur. Puis, entre mets variés, boissons, cocktails et animations, la fête s'est poursuivie jusque tard dans la nuit.

Fête nationale

Pour la troisième année consécutive, Collex-Bossy a organisé la Fête nationale le 31 juillet. Dorothea Noll, présidente du Conseil municipal, a ouvert la fête, puis la soirée a continué au rythme d'un programme intense et au son de la société de musique de Ferney-Voltaire, enthousiaste de présenter son répertoire.

La partie officielle a été marquée par la nomination, dans la Compagnie des sapeurs-pompiers, du premier lieutenant Marc Bezençon, le discours du maire Ricardo Muñoz et la lecture du pacte par Loïc Vigneron, jeune résident de la commune.

Le cortège des enfants, portant les magnifiques lampions qu'ils ont décorés eux-mêmes, a mené la population sur le lieu du feu de joie accompagné en musique par Olivier Emonet et son accordéon. Finalement, le groupe Hits in the box a fait danser l'assemblée. Le passage au 1er août s'est déroulé autour d'un verre distribué dans des fontaines à cocktail. Une belle fête tout en sobriété, où chacun est venu partager un moment convivial.

Fête de la pomme

Pour la troisième fois, Collex-Bossy, sous l'égide de la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex, a fêté la pomme, le samedi 12 octobre, sous un beau soleil d'automne. Les nombreux visiteurs ont pu profiter des produits locaux. Les producteurs ont, à nouveau, répondu présents (par ordre alphabétique): API apiculture, l'Auberge de Collex-Bossy, Domaine d'Avenex, Domaine du Château de Collex, Domaine Girod frères, Domaine Jacquat Frères, Domaine de l'Orcy, la ferme de Mâchefer et les Moutons des Houchettes.

Diverses animations autour du fruit roi de la manifestation ont ravi petits et grands. Plusieurs stands de restauration et un bar étaient également en place pour sustenter les nombreux visiteurs. Un concours de dégustation à l'aveugle a élu le jus pomme du Domaine de l'Orcy, de Claude Mercier, comme étant le favori des 295 votants.

La fête de la pomme, c'est également 90 boudins servis, 70 chilis, 160 hamburgers, 30 hot-dogs, 130 tartes aux pommes, 10 kilos de pâte à crêpes, 200 litres de jus de pommes et un palox de pommes.

Calendrier de l'Avent

Cette année encore, le Calendrier de l'Avent a remporté un vif succès. Le concept est simple, convivial et permet de tisser, encore davantage, les liens entre les habitants de Collex-Bossy. Chaque soir du 1er au 22 décembre, après inscription préalable auprès d'organisatrices investies, diverses familles et institutions ont reçu Collésiens et Bossiotes pour partager un verre de l'amitié. De nombreux habitués ont suivi le parcours aux quatre coins de la commune, d'autres ont amicalement participé à l'une ou l'autre des rencontres. Chacun, hôte ou invité, a contribué à rendre ce mois de décembre agréable et chaleureux. Le calendrier est reconduit tous les deux ans et les organisatrices se réjouissent d'ores et déjà de l'édition 2021.

Fête de l'Escalade

Le vendredi 13 décembre 2019, une accalmie dans la journée pluvieuse a permis au cortège aux flambeaux de l'Escalade de partir du préau couvert à l'heure prévue. Précédés par les autorités et l'orchestre Lèche Béton, les élèves de l'école primaire, grimés aux couleurs de l'arc-en-ciel, ont fait preuve de courage. En effet, à peine deux minutes après le départ, le déluge a commencé. Moyennant l'emprunt d'un raccourci - merci aux sapeurs-pompiers de s'être si vite adaptés - l'humide défilé s'est déroulé à merveille et a abouti sous le préau couvert où les classes ont pu faire profiter le public de chants de circonstance.

La fête s'est poursuivie dans la salle communale où raclettes et crêpes étaient proposées. Soupe aux légumes, pain et fromage ont été gracieusement offerts. L'orchestre Lèche Béton a rythmé la soi-

rée, animée également par le fort apprécié clown Monsieur Cornichon et l'illusionniste Dominique Gygax.

Moments-clés, le chant commun du « Cé qu'è lainô » et le bris de la marmite ont répondu aux attentes du public tout comme la dégustation de chocolat qui s'ensuivit.

Pour clore la manifestation, c'est sous les vivats que le concours de déguisement, reconduit pour la seconde année consécutive, a récompensé plusieurs enfants pour leurs magnifiques costumes.

Sortie du Conseil municipal

La traditionnelle sortie du Conseil municipal a eu lieu le mercredi 27 novembre. Comme de coutume, c'est sous la houlette du Bureau du Conseil municipal que l'événement est organisé. Dorothea Noll, Tiziano Verardi et Jenny Boye ont choisi d'inviter les conseillers, les membres de l'Exécutif et les employés communaux, sans oublier les conjoints de chacun. C'est au restaurant « la Taverne du Valais », à Aire, que l'importante assemblée s'est retrouvée dans une ambiance conviviale et décontractée. Plusieurs tables étaient à disposition.

Quelques jours seulement après l'élection des deux adjoints, et quelques mois après l'engagement de nouveaux collaborateurs, le mot d'ordre était de ne pas rester assis à la même place durant l'entier du repas. Ceci afin de se rencontrer, échanger, créer des synergies et passer une soirée intéressante, divertissante et originale. Pari tenu et défi relevé avec brio!

Football club Collex-Bossy - FCCB

La situation décrite en 2018 n'a pas encore pu être redressée en 2019, la gestion du FCCB est difficile. Son modèle de fonctionnement historique doit être revisité. Le bénévolat s'essouffle et les rentrées financières liées aux manifestations ne sont pas arrivées. Le FCCB a dû recevoir une aide supplémentaire des communes pour pouvoir boucler sa saison 2018-2019.

Loisirs

Le FCCB a sa place dans le panorama du football genevois, l'audit de 2018 de Michel Pont l'a démontré. La place du club et sa valeur ajoutée pour les communes (Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy) doivent être définies. Il faut réussir à jongler entre son attractivité sur la scène sportive (performances) et son rôle social pour notre jeunesse.

Pour 2019 et les années à venir, les quatre communes ont maintenu le cap et ont exigé du comité du FCCB que les subventions soient exclusivement mises à disposition du mouvement junior; la première équipe devant trouver un autre mode de financement.

Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet – GISMB

En parallèle, le groupe de travail composé de conseillers municipaux et des magistrats des quatre communes s'est réuni et a pu finaliser le travail concernant la refonte de statuts du GISMB. Les principales modifications sont: la création d'un conseil consultatif composé de conseillers municipaux, qui a un droit de regard et d'avis sur le mode de fonctionnement du FCCB et un mode de subventionnement du FCCB qui ne transite que par le GISMB et non plus directement par les communes.

Associés à ces nouveaux statuts, il reste au groupe de travail à mettre en place un contrat de prestation entre les parties, qui fixe les objectifs attendus par le GISMB, et un modèle de rapport d'évaluation qui permettra de mesurer annuellement l'atteinte de ces objectifs.

Bâtiment du stade

Le bâtiment du stade Marc-Burdet est à l'origine de nombreux soucis pour le GISMB. Livré en 2009, il présente un état de vieillissement trop avancé par rapport à son âge.

Des premières investigations ont montré une anomalie constructive sur le drainage, côté route de Vireloup, qui péjore son bon fonctionnement. La documentation disponible n'a pas permis de trou-

ver l'origine de cette situation et une expertise a dû être commandée.

La qualité de la ventilation, principalement dans les douches, est insuffisante et provoque un vieillissement prématuré des enduits intérieurs. Un audit a été commandé et a montré des insuffisances qualitatives depuis l'origine du bâtiment.

Des échanges ont commencé également avec le FCCB pour traiter de la gestion de la buvette; actuellement qualifiée de restaurant, elle suppose une charge de gestion trop importante pour le FCCB, ce qui en affecte la qualité. Pour acquérir une bonne connaissance du panorama des possibles, un audit sur l'outil de production de la buvette et sur ses perspectives commerciales a été commandé à un spécialiste.

Finalement, suite au départ de l'ancienne concierge, le GISMB a décidé d'internaliser toutes les prestations liées à la gestion des terrains, à l'arrosage et de l'entretien des vestiaires en accroissant le cahier des charges du nouveau stadier; seuls certains travaux d'entretien des terrains ont été externalisés du fait des machines et des compétences techniques à mettre en œuvre.

Budget 2019

Le budget du GISMB pour 2020 se monte à 440'000 F; une fois déduit le produit de la vente de l'électricité photovoltaïque, soit 7'000 F, le solde de 433'000 F est réparti en parts égales entre les quatre membres du groupement.

L'augmentation du budget par rapport à l'année 2019 est due à plusieurs facteurs:

- > Augmentation du soutien financier au FCCB;
- > Achat du matériel de tonte et de marquage dont le stadier a besoin pour l'entretien des terrains;
- > Remplacement du drainage défectueux;
- > Budgets pour des travaux probables sur la ventilation du bâtiment et sur les équipements de cuisine suite aux deux audits susmentionnés.

La Mairie accorde une grande importance à l'accès à l'actualité communale par ses administrés. La communication et l'information se font grâce à divers canaux.

Collex-Bossy infos

Le journal communal, auquel contribue la commission information, a paru à quatre reprises: printemps, été, automne et hiver. Il informe des différentes activités et événements qui se déroulent sur la commune.

Site internet

Le site web de la commune www.collex-bossy.ch est le média à favoriser pour une information instantanée. Il est tenu à jour quotidiennement en ce qui concerne l'actualité communale, donne accès à des documents de base tels que les procès-verbaux du Conseil municipal et toute la communication publiée par la mairie: journaux communaux, rapports administratifs, tous-ménages et informations pratiques.

Page Facebook

Une page Facebook « Commune de Collex-Bossy » est également à disposition et relaie des actualités.

Tous-ménages

En 2019, 19 tous-ménages d'informations ou d'invitations de la population et 14 tous-ménages liés à la saison culturelle (Chapelle de Collex) ont été distribués.

Rapport administratif

Il est publié une fois par année comme le demande la loi sur l'administration des communes. Une version papier est envoyée au citoyen qui le demande; la version électronique est téléchargeable sur le site internet. Il est illustré depuis 2018 par les photographies d'Adrien Schulz.

Séances publiques

Bracasset

Le 15 mai 2019, les habitants ont été conviés à une séance publique au sujet du plan localisé de quartier (PLQ) Bracasset. Un historique et un point de situation ont précédé une présentation du projet: charte paysagère et typologie des bâtiments. Les personnes présentes ont pu réagir à la présentation, tant par oral que par le biais de bulletins à leur disposition. Une modératrice a encadré les débats.

Décharge de type A

Une séance publique conjointe des communes de Collex-Bossy et Bellevue a été organisée à la salle communale le 20 juin 2019. Lors de celle-ci, chaque partie-prenante du projet de décharge de type A s'est exprimée: les communes, le GESDEC (service de géologie, sols et déchets), le consortium et l'association de sauvegarde des intérêts de Collex-Bossy et de ses environs. Un modérateur était présent.

Réhabilitation de la ferme

Gindre-Constantin

Une séance publique s'est tenue à la salle communale le 8 octobre 2019. Elle avait pour objectif d'informer la population de l'avancement du dossier relatif à la réhabilitation de la ferme Gindre-Constantin, sise route de l'Etraz 3.

Sécurité

Patrouilleurs scolaires

Pour la troisième année consécutive, deux patrouilleurs scolaires ont travaillé en alternance matin et après-midi sur le passage piéton de l'école.

Les patrouilleurs ont pour responsabilité d'assurer une traversée sécurisée de la route de Collex pour les écoliers. Leur rôle est également d'offrir à ces derniers une présence familière et un rappel des règles de la circulation.

Pompiers

Le 1er janvier 2019 la compagnie comptait 26 sapeurs actifs, deux aspirants dont un confirmé, déjà inscrit à l'école de formation.

Le capitaine est ravi de l'investissement de chacun pour la compagnie. L'intégration des nouveaux cadres se déroule parfaitement bien et nous aurons la chance d'avoir un nouveau chef d'intervention début 2020.

Comme les années précédentes, c'est avec beaucoup d'intérêt que les membres de la compagnie se sont démenés pour maintenir un excellent niveau opérationnel et cela se ressent tant dans la motivation que dans la qualité du travail.

La grande majorité des sapeurs-pompiers sont formés BLS-AED (réanimation cardio-pulmonaire d'urgence) et la plupart ont intégré le réseau de premiers répondants «Save a Life», agissant sur alarme du 144. Ce remarquable élan de solidarité bénévole envers les habitants de la commune est salué par l'État-Major.

Interventions

La compagnie est désormais fortement incorporée dans le groupement intercommunal des chefs d'interventions (GCRDL). Ce concept a engendré la réception et la gestion de 150 alarmes, dont 13 avec un engagement direct et indispensable de la compagnie sur différents sites. Donc une montée en quantité des alarmes et petite diminution des interventions vouées à la Commune.

Concept opérationnel cantonal et intercommunalité

Dans notre société en continuel changement, nous nous adaptons quotidiennement et avons choisi d'être acteur du changement et non de le subir. Mais les choses bougent lentement et le passage des élections a repoussé les échéances, nous restons désormais dans l'attente de l'évolution du projet et continuons à travailler étroitement avec Versoix et Genthod, avec qui l'entente est excellente et constructive.

Matériel

Toujours en mouvement, nous nous adaptons aux nouvelles normes. Les appareils respiratoires en fin de vie nous occupent passablement et nous avons pu étoffer notre stock grâce à la récupération de matériel à Bellevue.

Amicale

Nous sommes ravis que la toute nouvelle Amicale de la compagnie ait pu être mise en place durant cette année 2019. Les sapeurs actifs se réjouissent de se rapprocher d'avantage des retraités, au nombre de 21 et des anciens ayant changé de voie professionnelle et dû quitter la compagnie. Ces derniers ont la possibilité de rejoindre l'Amicale pour fédérer cette belle cohésion sociale intergénérationnelle dans le but de participer à la vie associative de la commune.

Cdt. Cap. Eric Hubmann

Protection civile, Office régional de protection civile – ORPC

L'ORPC Valavran regroupe sept communes dont la population dépasse les 38'000 habitants.

L'Office intercommunal s'occupe des travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement. Il est géré par le Major Stéphane Granger assisté par Maria Fonzo. Le 1er Lieutenant Christian Devaud a été nommé suppléant ad interim du Commandant de l'ORPC Valavran en date du 1er juillet 2019. Il devrait être confirmé à ce poste fin janvier 2021, après avoir finalisé sa formation.

Fin 2019, 270 personnes ont représenté l'effectif des astreints du groupement. L'État-Major compte 24 collaborateurs.

Sur les 1'547 jours effectués par l'effectif durant l'année, 94 jours cumulés ont bénéficié à la collectivité par l'investissement dans diverses manifestations. 15 jours ont concerné une intervention catastrophe sur la rivière du Brassu à Céligny.

Il est rappelé à tous les propriétaires, qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

→ ORPC Valavran
Rue du Village 27
1294 Genthod
office@orpcvalavran.ch

Environnement et mobilité

Décorations de fin d'année

Au mois de décembre, Patricia, Danielle, Manuel et Jean-Louis ont décoré le bourneau de sapins de bois clair, construits par leurs soins, et élégamment appuyés sur un tapis de branches et de boules de Noël. La superbe installation a été baptisée « symphonie de sapins » et a ravi les passants durant la période des Fêtes.

Les employés communaux ont, quant à eux, procédé à une illumination de la commune, plongeant le village dans la féerie de fin d'année.

Forêts

L'association des propriétaires de forêts a continué à gérer la coupe de bois de la commune suivant un plan d'entretien établi, ce dernier devrait s'étendre jusqu'en 2021.

Nettoyage des bois

Le 14 septembre 2019, Collésiens et Bossiotes se sont réunis en début d'après-midi. Équipés de gilets et de gants, ils se sont éparpillés sur le territoire pour nettoyer ensemble les belles forêts que compte la commune. Dans la bonne humeur et soucieux du bien-être de la faune, de la flore et de leurs concitoyens, ils ont rempli les sacs poubelles à leur disposition des trop nombreux déchets qui jonchent les bois, les champs et chemins. Les mégots de cigarettes, canettes vides, papiers et plastiques continuent d'être jetés à terre par les promeneurs. D'autres ordures, plus étranges, ont également été collectées: sièges de voiture, pot d'échappement et vieille charrue rouillée. C'est après une collation que les équipes se sont séparées. Elles se retrouveront, plus nombreuses encore, l'année prochaine.

Une tulipe pour la vie

En octobre 2019, mois international consacré à la sensibilisation au cancer du sein, 402 communes dans toute la Suisse, dont Collex-Bossy, ont participé à la campagne 1 Tulipe pour la VIE orchestrée

par L'aiMant Rose. Le but de cette action inédite est de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique.

A Collex-Bossy, des tulipes ont été plantées. Sept bulbes blancs pour un bulbe rose, afin de rappeler la triste statistique des femmes atteintes par le cancer du sein.

Développement durable

Ateliers salons d'été

Afin de construire des espaces de rencontre alternatifs pour l'été, en favorisant l'emploi de matériaux de récupération et un mode de faire solidaire et collaboratif, la Mairie a pris contact avec l'Atelier de la Fondation Ensemble (en faveur des personnes avec une déficience intellectuelle), pour lui proposer un projet commun.

L'Atelier avait déjà procédé par le passé à la construction de banquettes en palettes de bois et, en échange d'un lieu pour travailler, a montré beaucoup d'intérêt pour cette requête. Après que les habitants ont répondu favorablement à l'appel aux palettes lancé par la Mairie, les ateliers ont pu commencer. Quelques habitants et employés communaux se sont joints aux apprentis menuisiers de la Fondation et leur accompagnant pédagogique et maître d'ouvrage du projet, Yannick Plaisance.

La collaboration avec Georges, Julien, Michel et Rodrigo, dont les compétences et la joie de vivre ont animé les ateliers qui se sont déroulés durant les mercredis du mois de mai, a été fort appréciée: démantèlement de palettes, usage de scies, visseuses, ponceuses et peinture. Le travail a été mené à la perfection par une équipe hétéroclite, souriante et motivée.

Les salons ont pris place aux abords du centre communal de la fête des promotions à la fin de la période estivale.

Mobilité

Unireso

Une subvention de 50 F est accordée aux jeunes commençant le cycle d'orientation sur leur premier abonnement annuel. En 2019, cinq jeunes ont demandé cette subvention.

Carte journalière CFF

Depuis le mois de février 2019, il est proposé aux habitants d'acheter deux cartes journalières communales plein-tarif, en deuxième classe, à faire valoir sur tout le réseau de transports publics suisse. Elles sont vendues au prix de 40 F pièce et peuvent être acquises aussi bien en ligne qu'à la réception de la mairie.

Etude de mobilité communale

Une étude de mobilité communale est envisagée avec l'office cantonal des transports pour une amélioration de la mobilité sur la route de Collex. Après une première prise de contact et des idées présentées et débattues en commission, une étude préliminaire sera lancée au premier trimestre 2020.

Rencontre avec les TPG

Consécutivement aux nombreuses plaintes et commentaires reçus suite aux désagréments engendrés par la refonte des lignes TPG du mois de décembre 2018, les autorités des communes de Collex-Bossy et Bellevue ont rencontré, le 5 février 2019, des représentants des TPG et de la direction des transports. Après avoir été informés des doléances des habitants, les protagonistes ont reconnu un déficit en communication à l'égard de leurs usagers. Ces derniers ont insisté sur le fait que la combinaison du Z et du Léman Express devait impérativement être préférée aux changements de bus.

Changement de nom des lignes bus

Les utilisateurs du bus qui connecte depuis 2015 Bossy à Chavannes-des-Bois ont pu observer que leur ligne avait changé de nom depuis le 15 décembre. Le U est devenu le 55. Bien que le parcours de la ligne reste inchangé, plusieurs améliorations se cachent derrière ce changement de nom. Le U ne circulait pas le dimanche, le 55, oui. De plus, aux 160 courses hebdomadaires effectuées jusqu'alors s'ajoutent désormais 68 courses

supplémentaires (34 « paires »). A noter également que la ligne Z est devenue la ligne 52 et que le V se nomme désormais le 50, sans changement de parcours.

En 2019, la Commune a versé 90'418 F de subvention aux TPG pour la ligne U et 4'721 F pour le Noc-tambus.

Déchets

Au mois de septembre 2019, un bulletin statistique des déchets de Collex-Bossy a été distribué en tous-ménages aux habitants. Ce dernier a été consacré aux excellents résultats obtenus par la commune en 2018. Il a détaillé les indicateurs pris en compte par l'administration communale pour suivre les efforts consentis par les habitants et a comparé les années 2015 à 2018. Le rapport a également proposé un chapitre au sujet de la construction d'une nouvelle usine d'incinération à l'horizon 2025 et un détail des objectifs cantonaux en termes de diminution de la production de déchets et de l'augmentation du taux de recyclage. Une énumération des mesures communales et cantonales pour attendre ces projections a finalement été proposée.

Récupération des déchets

- Trois espaces sont à disposition :
- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Au parking du stade Marc-Burdet
- > Sur la place de l'ancienne laiterie à Bossy

Ces trois espaces, constitués de bennes enterrées, permettent la récupération des déchets valorisables tels que PET, verre, papier, alu, fer-blanc, piles et les capsules de café. Ces espaces offrent un libre accès tout au long de la journée.

En ce qui concerne les encombrants et la ferraille, ils doivent être apportés directement à l'espace de récupération et recyclage (ESREC) des Chânat à Bellevue.

Aires de compostage

- Trois aires sont à disposition :
- > Chemin des Houchettes
- > Ch. du Crest-d'El au stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Il est rappelé que tous les restes alimentaires cuisinés sont strictement interdits. Seuls les déchets de jardin sont autorisés.

Recyclage

Pour la commune, la récupération se traduit par les poids moyens suivants (par habitant en kg/an) :

Ordures ménagères incinérées	174.2	↗
Verre	35	↗
Papier	33.5	↘
Déchets de cuisine	22.1	↗
Divers (PET, aluminium, fer blanc, textiles, capsules de café)	9.6	↘

Dans l'attente de l'approbation par le Canton, ces valeurs sont provisoires.

Bien que les résultats soient légèrement moins bons qu'en 2018, les résultats restent en adéquation avec les objectifs cantonaux. La population est invitée à poursuivre ses efforts.

Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac – GICORD

Le centre de compostage a traité 3'250 tonnes de déchets verts au cours de l'année 2019.

En 2019, il y a eu des variations parmi les porteurs de déchets (-2.6% pour les communes, +0.6% pour les privés), mais le total reste assez stable depuis plus de 10 ans. Ces variations sont en général expliquées soit par des phénomènes météorologiques soit par la variabilité des chantiers (pour Jacquet SA, exploitant).

Quant au poids moyen par convoi, le plus bas se situe à Bellevue et le plus élevé à Collex-Bossy.

Le GICORD accepte des souches d'arbres depuis janvier 2014 et en a traité 39 tonnes en 2019.

Le nombre de taxes de tri est variable, passant de 51 en 2018 à 94 en 2019. Jacquet SA a engagé une personne supplémentaire pour ramasser le plastique afin de diminuer encore la quantité restant dans le compost fini. Toutefois, la quantité de plastique dans le compost reste toujours un souci car il ne se décompose que très lentement sur le terrain et donc s'accumule avec les années.

L'étude d'assainissement de la plate-forme est terminée. L'autorisation de la « mise en conformité du site » est octroyée. Il reste à régler des questions budgétaires avant de commencer le chantier.

Tout s'est bien passé avec l'entreprise JACQUET SA qui a exploité le GICORD à l'entière satisfaction du groupement intercommunal, durant l'année 2019. Leurs collaborateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire aussi bien les communes que les entreprises privées qui ont amené des déchets verts au GICORD. Ils ont également broyé, composté et écoulé l'ensemble de ces matériaux à la satisfaction du GESDEC, service qui contrôle la conformité de l'exploitation du GICORD.

En résumé, pour sa 20e année d'exploitation, le GICORD a de nouveau très bien rempli la mission que les Communes lui ont confiée en 1999, à savoir composter nos déchets verts à un prix favorable et sans nuisance.

Décharge de type A

Une telle décharge a pour vocation de stocker la partie non valorisable des matériaux d'excavation non pollués provenant de chantiers de construction ou de routes, d'infrastructures et de bâtiments.

Les communes de Collex-Bossy et Bellevue, concernées par le projet de décharge de type A sur les sites du Crest-d'El-Biolays et Bracasset, collaborent activement pour un aménagement qui

préserve les riverains et un respect des conditions requises à l'implantation de cette exploitation relevées dans les résolutions votées par les conseils municipaux en 2016. Aujourd'hui, le projet de décharge créé des tensions, car le consortium porteur du dossier ne respecte pas les conditions édictées.

Afin de lutter contre ce projet, l'association de sauvegarde des intérêts de Collex-Bossy et de ses environs (ASICB & E) a déposé au secrétariat du Grand Conseil une pétition intitulée «Non à la décharge de matériaux inerte d'excavation» portant 1'025 signatures.

Une séance publique a été organisée le 20 juin 2019 pour permettre à chacun de s'exprimer.

Finalement, une enquête publique concernant le plan de zone de décharge a été mise en consultation du 12 décembre 2019 au 27 janvier 2020. Les communes de Collex-Bossy et Bellevue ont réagi par courriel à cette dernière qui sera préavisée en 2020 par les Conseils municipaux.

Décharge de type D (ex bioactive)

Un comité de pilotage composé, entre autres, de communes, d'AgriGenève, des milieux de protection de l'environnement, des services industriels, des représentants de pétitionnaires et de l'association des voisins de l'usine des Cheneviers et environs œuvre depuis cinq ans pour que Genève devienne un canton pilote en Suisse pour la valorisation des mâchefers en évitant ainsi leur enfouissement, comme préconisé par l'État de Genève.

En effet, l'installation d'une décharge dans les périmètres envisagés porterait une atteinte majeure au patrimoine naturel, agricole, environnemental et culturel genevois.

C'est pourquoi, en date du 4 mars 2019, le comité de pilotage a déposé au Grand Conseil la motion 2531 «pour une valorisation des mâchefers genevois en circuit court» demandant l'assainissement de la décharge actuelle de Châtillon. Dès lors, il est souhaité que le département du territoire prenne les mesures nécessaires et trouve une solution

acceptable. Une réponse du département devrait parvenir aux communes en 2020.

Nuisances de l'aéroport

Les communes concernées par les nuisances sonores ou environnementales de l'aéroport, dont Collex-Bossy, suivent attentivement le développement du trafic aéroportuaire et notamment l'établissement du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique – PSIA – qui traite plus particulièrement des courbes de bruits, des niveaux de pollution de l'air et des heures d'exploitation. Ce nouveau plan va guider le développement et les contraintes de l'aéroport jusqu'en 2030.

L'activité de l'aéroport a un impact avéré sur la santé publique du fait des nuisances sonores ou environnementales (air, sols, paysage).

En date du 15 octobre 2019, le maire, l'administrateur provisoire délégué par le Conseil d'État et le Conseil municipal ont formé opposition aux documents relatifs à l'enquête publique «Aéroport de Genève – Procédure de modification du règlement d'exploitation avec instauration des quotas. Procédure d'approbation des plans pour la construction d'une nouvelle sortie rapide de piste et l'utilisation densifiée de postes de stationnement avec fixation du nouveau bruit sonore» en faisant parvenir une résolution argumentée à l'office fédéral de l'aviation civile.

Stratégie intercommunale

Les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Gentod et Versoix ont souhaité se doter d'une vision concertée de l'aménagement du territoire. L'idée d'une stratégie intercommunale est née en 2016 sous l'impulsion des maires de ces communes et de l'office de l'urbanisme de l'État de Genève.

Cette démarche pilote a fédéré les autorités concernées en élevant la réflexion au-delà des frontières communales afin de révéler les potentialités et créer des synergies en vue d'accompagner les évolutions pressenties tant du point de vue démographique qu'économique ou environnemental.

Environnement et mobilité

La commune de Collex-Bossy se particularise par son non-accès au lac, environ 7 km de frontière avec la France et un territoire agricole et forestier étendu. Elle voit dans cette stratégie une intelligence collective à exploiter, une augmentation des compétences, une éventuelle mutualisation des ressources (humaines et techniques) et aussi une forme de solidarité pour faire face aux projets cantonaux.

Présenté aux quatre magistrats au mois de novembre 2018, le projet a démarré en 2019 par une définition des enjeux et des projets d'aménagement pour les années à venir ainsi qu'un perfectionnement des outils de planification territoriale.

Chemin Champion

La Commune mandate un bureau d'ingénieurs pour l'élaboration d'une étude sur la faisabilité d'une «zone de rencontre» ayant pour but d'harmoniser l'occupation du chemin Champion entre les différentes mobilités.

Cheminement piétonnier entre le stade et le carrefour Fayards/Vireloup

L'étude pour ce projet est poursuivie.

Autorisations de construire

La commission en charge s'est réunie régulièrement au rythme des projets de construction, rénovation ou agrandissement sur le territoire communal.

Patrimoine communal

Appartement et studio de l'ancienne poste

Après les travaux de remise en état nécessaires, l'appartement sis au 110, route de Vireloup a été mis en location au second semestre 2019. Le studio a du faire l'objet d'une demande d'autorisation de construire afin de légaliser son statut. Il sera rénové en trois pièces et loué.

Appartement au-dessus du Petit-Chevalier

Après des travaux consentis pour séparer nettement l'espace de vie enfantine du Petit-Chevalier et l'appartement se trouvant au-dessus, ce dernier a été mis en location le 1er octobre 2019.

Cuisine du centre communal

Il a été décidé de faire rénover la cuisine du centre communal pour qu'elle réponde mieux aux prérogatives et exigences du restaurant scolaire. Les travaux débiteront en 2020.

Ferme Gindre-Constantin

Ce projet vise à transformer cette ferme du 18e siècle en un lieu de rencontre, de jeux et de sport, de restauration et hébergement ainsi que d'espaces partagés de travail.

Le 8 octobre 2019, une séance publique s'est tenue avec pour objectif d'informer la population de l'état d'avancement du dossier relatif à la réhabilitation de la ferme. En résumé, la Commune a présenté le groupe de mandataires qu'elle a choisi pour mener la réhabilitation de l'avant-projet à la mise en service. Les échéances prévues sont les suivantes: dépôt de l'autorisation de construire en 2020, réalisation des travaux entre 2021 et 2022 et mise en exploitation du bâtiment initiée en 2023.

Après la mise en attente des projets en 2018, pour cause de situation politique, ceux-ci ont été réactivés en 2019.

Parcelle communale N° 792 dite des « Houchettes »

Ce projet est destiné à offrir un accès privilégié aux habitants de la commune pour des logements, un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) et un parking souterrain. De nombreuses étapes ont été franchies dont le choix du lauréat du concours d'architecture et l'approbation par le Conseil municipal et le Conseil d'État de la création d'une zone constructible 4B ordinaire pour la parcelle en question. Cette demande est actuellement pendante devant le Grand Conseil.

En 2019, une demande de complément selon trois scénarios a été adressée aux experts en charge du dossier pour le financement du projet. Le 9 décembre, le Conseil municipal a voté une délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement destiné à financer la réalisation de certaines phases du projet avant la demande des autorisations de construire.

Lieu-dit « Bracasset », PLQ N° 300070

Ce projet d'extension du tissu villageois de Collex-Bossy prévoit la construction de 150 logements et 240 places de parking souterraines, ainsi que des aménagements paysagers qualitatifs en rapport avec le grand paysage et la zone agricole proche. Le Conseil municipal a approuvé, le 19 février 2018, la création d'une zone à bâtir. Cette modification de zone est actuellement pendante devant le Grand Conseil. Le plan localisé de quartier (PLQ) a été mis à l'enquête publique jusqu'au 29 décembre 2018. En l'absence de l'Exécutif, les administrateurs ont produit un accusé de réception composé de recommandations.

Le 15 mai 2019, une présentation publique de ce PLQ a été faite à la population. De nombreuses réactions ont été entendues. En juin 2019, le Conseil municipal a préavisé négativement ce PLQ.

Plan de site de Bossy

Conformément à la volonté exprimée en 2014 et 2017 par le Conseil municipal, l'avant-projet du plan de site de Bossy a fait l'objet de discussions préliminaires. L'enquête technique au niveau de l'État de Genève a été rendue en début 2018. Ce plan a pour but de préserver le site de Bossy de toutes constructions abusives. Ce projet, mis en attente en 2018, a été réactivé en 2019 par le biais d'un vote de principe du Conseil municipal pour sa continuation.



Le budget 2019 établi par l'Exécutif et adopté par le Conseil municipal a permis la réalisation des actions planifiées et agréées entre la Mairie et les diverses commissions.

Les comptes 2019 font état d'un total des charges ordinaires inférieur à celui prévu dans le budget (écart sur le budget d'environ 9%). Un amortissement supplémentaire de 500'000 F a pu être réalisé afin d'alléger les charges futures.

Un excédent de revenus de 101'038 F démontre le bon équilibre des comptes communaux. L'exercice 2019 a également permis d'augmenter les liquidités disponibles d'environ 1 million, ce qui est de bon augure pour les investissements à venir.

Le centime additionnel reste inchangé à 46.

Comptes de fonctionnement 2019 (en francs)

> Total des charges	4'679'705
> Total des revenus	4'780'743
> Excédent de revenus	101'038

Pour rappel, en 2018 le total des charges était de 3'913'246 F et celui des revenus à 5'008'926 F, avec un excédent de revenus de 1'095'680 F.

Budget de fonctionnement 2020 (en francs)

> Total des charges	4'710'907
> Total des revenus	4'712'361
> Excédent de revenus	1'454

Compte de fonctionnement (en francs)

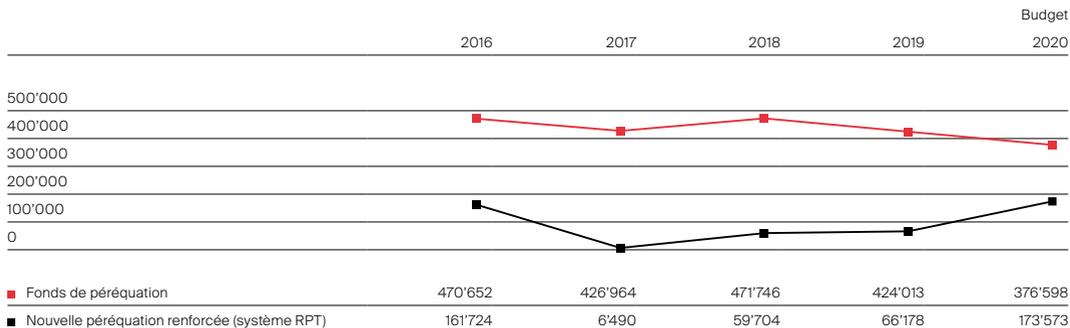
Fonction	Description	Budget	Comptes	Réalisé/ budget	Comptes
		2019	2019	2019	2018
Charges					
0	Administration	1'672'630	1'662'635	99%	1'498'921
1	Sécurité	261'554	215'159	82%	224'050
2	Formation	491'782	483'661	98%	455'320
3	Culture, sports et loisirs	526'833	434'299	82%	357'275
5	Social	493'532	1'002'475	203%	502'640
6	Transports	471'469	291'100	62%	310'252
7	Environnement	445'170	303'370	68%	308'747
9	Impôts et finance	268'992	287'003	106%	256'041
	> Frais de perception 3%	125'000	110'853	88%	121'945
	> Rétrocession France	11'992	15'450	128%	8'719
		4'631'962	4'679'705	101%	3'913'246

Revenus					
01	Législatif et exécutif	0	33'012	-	-
02	Administration générale	4'500	50'641	1'125%	7'467
029	Immeubles PA	3'000	5'451	181%	8'199
1	Sécurité	15'500	26'984	174%	35'450
2	École	21'174	28'184	133%	21'174
3	Culture, Sports et loisirs	39'000	22'659	58%	25'073
6	Trafic	18'000	18'268	101%	6'744
7	Environnement	2'500	13'778	551%	14'188
8	Economie	60'000	112'096	186%	300'463
9	Impôts et patrimoine financier	4'471'615	4'467'298	100%	4'590'167
	> Personnes physiques	3'713'672	3'705'229	100%	3'764'036
	> Personnes morales (sociétés)	23'000	34'414	149%	19'521
	> Péréquations intercommunales	478'183	490'191	102%	531'450
		4'632'289	4'780'743	103%	5'008'926

Bilan au 31 décembre (en francs)

Description		2019	2018
Actif			
Patrimoine financier	Liquidités	11'116'101	10'085'215
	Comptes courants, transitoires	60'530	77'534
	Impôts à encaisser	1'546'278	1'546'924
	Immeubles et placements	9'298'110	8'617'778
Patrimoine administratif	Investissements à amortir	1'340'506	2'184'435
	Subventions d'investissement	1'365'906	1'431'672
	MEP, concours (sans amortissement)	-	519'035
	Participations (BCGE, SIG, Coficoge)	490'451	490'451
		25'217'884	24'953'044
Passif			
Fonds engagés	Engagements courants	470'753	370'455
	Emprunt	1'500'000	1'500'000
	Provision impôts estimés et Giap	518'624	455'120
	Fonds PC + infrastructure	93'775	93'775
Fonds propres	Fortune	22'634'732	22'533'694
		25'217'884	24'953'044

Evolution de la péréquation intercommunale (en francs)



- Plus d'information sur le site internet des affaires communales :
- > ge.ch/organisation/service-affaires-communales



Tous les renseignements, tels que :

- > Carte d'identité
- > Passeport
- > Passeport provisoire
- > Loi sur le séjour et l'établissement des confédérés
- > Office cantonal de la population
- > Service des légalisations
- > École
- > Restaurant scolaire
- > Petite enfance
- > Centre d'action sociale
- > Sécurité
- > Poste de police de Versoix
- > Ramonage
- > Autorisation pour manifestation publique
- > Voirie

se trouvent sur www.collex-bossy.ch ou peuvent être obtenus sur appel téléphonique à la mairie.

Cimetière

Il est rappelé que, pour tous les ensevelissements, les familles doivent préalablement prendre contact avec la mairie. Cette règle doit également être observée ultérieurement lorsque la pose d'un monument funéraire est envisagée.

État civil

L'arrondissement de l'état civil « Rive droite du lac », dont le siège se trouve à Pregny-Chambésy, réunit les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Le Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

En 2019, à Collex-Bossy, 23 personnes ont obtenu la nationalité genevoise et suisse et trois mariages ont été célébrés. Deux reprises de nom et deux reconnaissances de paternité ont également été inscrites par l'état civil.

Les membres de l'Exécutif sont habilités à célébrer les mariages civils.

- Pour plus d'informations :
- > Arrondissement de l'état civil
47 route de Pregny
1292 Pregny-Chambésy
022 758 03 20/21
etatcivil@pregny-chambesy.ch
www.pregny-chambesy.ch

Récupération et recyclage des déchets

Tri des déchets

Levée des ordures ménagères non compostables le mardi dès 6h : Les sacs d'ordures ménagères doivent impérativement être déposés dans des conteneurs. Les conteneurs ne peuvent être déposés que la veille au soir des jours de levée et doivent être rentrés dans les plus brefs délais, mais le jour même.

Déchets de cuisine le lundi dès 6h : Les déchets de cuisine sont collectés porte-à-porte.

Les habitants de maisons individuelles et d'habitats collectifs sont priés de s'équiper respectivement de bidons de levée et de containers ajourés marqués du pictogramme des déchets de cuisine. Les sacs compostables fermés doivent être déposés dans ces contenants. Ces derniers doivent être placés en bord de route la veille de la levée, au soir, et rentrés dans les plus brefs délais après la levée.

- Pour plus d'informations :
- > Retripa SA
022 341 52 00
vernier@retripa.ch

Espaces de récupération, entre 7h et 20h

- Trois espaces sont à disposition :
- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Au parking du stade Marc-Burdet
- > Sur la place de l'ancienne laiterie à Bossy

Renseignements pratiques

Déchets de jardin

- Trois aires sont à disposition :
- > Chemin des Houchettes
- > Ch. du Crest-d'El au stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Les branches doivent être coupées à 1m de long et 20cm de diamètre.

Centre de récupération et recyclage des déchets

Conditions d'accès et d'évacuation des déchets :

Les apports des particuliers sont gratuits et non limités. Les apports des artisans et les commerçants ne sont pas acceptés. Il est formellement interdit de déposer des déchets hors des emplacements prévus à cet effet ou en dehors de l'enceinte.

Matériel récupéré : Déchets encombrants, ferraille, matériel électrique, électronique de bureau, cartouches toner, tubes néon, déchets spéciaux, bois, gravats, déchets de jardins, huile végétale, huile minérale, pneus déjantés, batteries, piles, textiles, verre, pet, alu, fer-blanc, papier, carton, capsules de café.

Les matériaux suivants ne sont pas acceptés :

Ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets d'origine hospitalière, médicale ou paramédicale, épaves de voitures, déchets industriels, déchets d'amiante, déchets spéciaux des artisans et des commerces.

Les déchets professionnels ne sont pas acceptés à l'Espace de récupération des Chânats. Les micro-entreprises communales qui s'acquittent de la taxe liée à la suppression de la tolérance communale en matière de levée gratuite des déchets urbains incinérables peuvent utiliser les éco-points communaux pour procéder au tri de leurs déchets.

- Pour plus d'informations :
- > ESREC
Chemin des Chânats
1293 Bellevue
Info-Service 022 546 76 00

Taille des haies

La Mairie rappelle les dispositions de la loi sur les routes (L110): « Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée toutes branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent excéder une hauteur de 2 mètres. » et ne doivent pas déborder sur le domaine public.

Les parcelles et les banquettes herbeuses doivent être nettoyées et entretenues régulièrement.

Quant à la loi sur les cultures et les fonds ruraux, elle stipule que les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds sont tenus de les traiter et les nettoyer. Il s'agit notamment des chardons.

Feux de jardins

En vertu de la loi sur la gestion des déchets (L120), entrée en vigueur en 1999, la population est informée que les feux de jardins sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève lorsqu'une collecte de déchets organiques est organisée par la Commune.

Tondeuses à gazon et souffleuses à feuilles

Les souffleuses à feuilles sont fréquemment employées pour l'entretien des espaces publics et privés durant la période automnale et hivernale. Leur utilisation est cependant bruyante et peut fortement incommoder le voisinage. C'est pour cette raison qu'à Genève l'emploi de ces appareils est régi par la loi (Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP), article 34). Celle-ci prévoit notamment une période autorisée calquée sur la saison des feuilles mortes.

L'utilisation des souffleuses à feuilles dont le fonctionnement n'est pas silencieux est autorisée uniquement du 1er octobre au 31 janvier, du lundi au vendredi entre 8h et 19h et le samedi entre 9h et 18h.

Par ailleurs, quelle que soit la saison, l'emploi de ces appareils n'est pas autorisé le dimanche et les jours fériés.

Autorisation pour travaux et dépôt sur la voie publique

Aucune tranchée pour l'installation ou la réparation de canalisations, égouts, eau, gaz, électricité, etc. ne peut être faite sur le domaine public sans une autorisation écrite de la Mairie.

Aucun matériel, quel qu'il soit, ne peut être déposé sur le domaine public communal sans autorisation préalable écrite de la Mairie.

Autorisation de manifestations publiques

La Mairie est seule compétente pour délivrer les autorisations pour les manifestations publiques organisées sur le territoire communal, conformément à la Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD). La demande doit être effectuée au minimum 30 jours avant l'événement. La mairie est aussi compétente pour autoriser l'exploitation de terrasses et buvettes.

- Pour toute demande d'autorisation de manifestation (e-démarche):
- > www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans tout l'espace du centre communal, jeux d'enfants et école. Ils sont interdits au cimetière et dans les bâtiments communaux. Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et flore sauvages. Il est demandé de ne pas

laisser les chiens souiller les trottoirs, les parcs, les cultures agricoles ou les bandes herbeuses près des habitations. En forêt, les chiens doivent être tenus en laisse du 1er avril au 15 juillet (www.ge.ch/detenir-chien/regles-promener-son-chien).

Piscines

Les produits de traitements utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium, eau de Javel, acide chlorhydrique, etc.) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter certaines mesures, notamment de vider l'eau du bassin dans les eaux usées. Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces récupération (ESREC) de Châtillon, de la Praille, ou des Chânats.

Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public le 1er mai 2017, les eaux de baignade et de piscines sont désormais considérées comme des objets usuels (www.ge.ch/qualite-eau-installations-baignade-piscines).

- Pour plus d'informations:
- > SCAV
022 546 56 00
scav@etat.ge.ch

Déneigement

Les employés communaux procèdent au déneigement des voies prioritairement utilisées par les TPG, puis des routes communales.

Chaque propriétaire est tenu de déneiger son pas de porte afin d'assurer sa sécurité et celle des autres usagers.



- > AJA – Association Jeunes Actions
- > Amicale de pétanque
- > Amicale des pompiers
- > Association des parents d'élèves
- > Association du restaurant scolaire
- > Association pour la sauvegarde des intérêts de Collex-Bossy et de ses environs
- > Badminton mixte
- > Chœur de la Prêle
- > Chœur Epsilon
- > Compagnie des sapeurs-pompiers
- > Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex
- > Cours de musique
- > Cours de Yoga, Pilates, Zumba
- > Football club de Collex-Bossy
- > Gymnastique dames
- > Harmonie de Genthod-Bellevue
- > Judo club de Collex-Bossy
- > Paroisse catholique de Collex-Bossy
- > Paroisse protestante des 5 communes
- > Ski club de Bellevue, Collex-Bossy et Genthod
- > Société de laiterie de Bossy
- > Société de sauvetage de Bellevue-Genthod
- > Union des paysannes

Cette liste n'est pas exhaustive.

- Plus de renseignements :
- > www.collex-bossy.ch

Edition

Mairie de Collex-Bossy

Rédaction et coordination

Enrica D'Alfonso

Graphisme et photographie

Z+Z, www.zplusz.ch

Impression

Atar Roto Presse SA

Imprimé à 80 exemplaires
sur papier certifié FSC

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
022 959 77 00
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch

**Heures d'ouverture
et permanence téléphonique**

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 11h
Mardi de 14h30 à 19h
Fermé les vendredis des
vacances scolaires

